



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172666

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2023

ÉDITÉ LE 01/06/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2018B00033

Siret : 834 539 488 00017

Code NACE : 8129B

Numéro caisse de congés payés : 9040224

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 000000144068346

Assurance Responsabilité Civile :
PRO BTP 000000144068346

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2021

Raison sociale : ANTHON"ISOLE"

279 IMPASSE DES TAMARIS
84200 CARPENTRAS

Téléphone : 06 18 50 84 26
Portable :

Fax :

Site Internet :

E-mail : direction@anthonisole.com

Responsabilité légale :
MATHIOT ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/09/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2019
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/07/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	14/09/2021
o Poêle ou insert bois	14/09/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/07/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	07/10/2021
o Isolation des combles perdus	02/07/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.